Laboratoire d'examen extemporané

4.1. Table de matières

4.1	**Table des matières**	**4-1**
4.2	**Personnes responsables**	**4-2**
4.3	**Buts du laboratoire**	**4-3**
4.4	**Organisation du laboratoire**	**4-4**
4.5	**Entretien et gestion technique**	**4-5**
4.6	**Questions fréquemment posées**	**4-6**
4.7	**Annexes**	**4-7**

4.2. Personnes responsables :

Responsabilités médicales :

Pr. Hans Anton Lehr (HLR)
Médecin-chef
BU 25/04/305
Tél/bip : +41-21-314-71-20
Hans-Anton.Lehr@chuv.ch

Responsabilité du laboratoire :

Susanne Leuba PhD
BU 25/02
Tél : +41-21-314-71-30
Bip : +41-21-314-71-30
Susanna.Leuba@chuv.ch

Marques-Baptista Alvaro
BU25
Tél : +41-21-314-29-42
Alvaro.Marques-Baptista@chuv.ch

Autres responsabilités:

Claude-Alain Sengstag
Transport
BU 25 02/228
Tél : +41-21-314-29-40
Claude-Alain.Sengstag@chuv.ch

Alain Michel
Réception, Transport
BU25/02/303
Tél : +41-21-314-29-50
Alain.Michel@chuv.ch

Pierre Audisio
Facility Manager
BU 25/02/213
Tél :+41-21-314-72-04
Pierre.Audisio@chuv.ch

4.3. Buts du laboratoire

Tout tissu humain est potentiellement infectieux. Par conséquent leur manipulation implique l'établissement et le respect de règles d'hygiène et de sécurité. Dans ce but l'Institut de Pathologie a mis en place un laboratoire unique pour la réception de tous les tissus humains frais. Inauguré en mai 2006, il est idéalement situé dans le périmètre des blocs opératoires (BH05-510, tel. 46 854), Ce laboratoire de congélation sert un double but : (i) les examens extemporanés et (ii) la congélation destinée à la banque de tissus (cf. chapitre 5 de ces guidelines)

4.4. Organisation du laboratoire

4.4.1. Heures d'ouverture: le laboratoire d'examen extemporané réceptionne tous les tissus frais de 8h00 à 17h00. Un pathologiste est atteignable pendant ces heures au bip 747 129. De 9h15, après le colloque du matin de l'IUP, jusqu' à 15h00, un pathologiste (médecin assistant, chef de clinique ou médecin cadre) est physiquement présent à l'antenne. Avant et après ces heures de présence physique du pathologiste et durant ses brèves absences il doit pouvoir se rendre au laboratoire de congélation dans les 3 minutes. Des panneaux indiquant ces horaires et les modes de communication seront affichés dans des endroits appropriés (côté OR ainsi que sur la porte externe du couloir conduisant au laboratoire.)

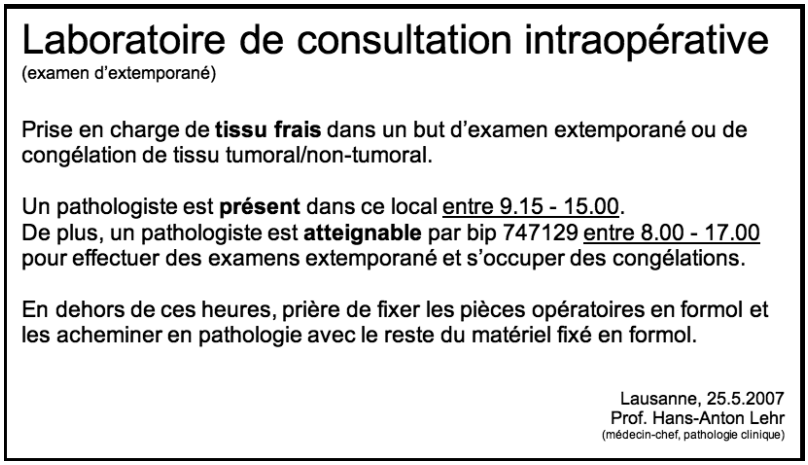

Laboratoire de consultation intraopérative

(examen d'extemporané)

Prise en charge de **tissu frais** dans un but d'examen extemporané ou de congélation de tissu tumoral/non-tumoral.

Un pathologiste est **présent** dans ce local entre 9.15 - 15.00.
De plus, un pathologiste est **atteignable** par bip 747129 entre 8.00 - 17.00 pour effectuer des examens extemporané et s'occuper des congélations.

En dehors de ces heures, prière de fixer les pièces opératoires en formol et les acheminer en pathologie avec le reste du matériel fixé en formol.

Lausanne, 25.5.2007
Prof. Hans-Anton Lehr
(médecin-chef, pathologie clinique)

4.4.2. Accès au laboratoire: En dehors des heures de présence du pathologiste/ technicien de l'IUP, le laboratoire est fermé à clé depuis le couloir externe. Pour y pénétrer il faut la clé adéquate qui actuellement est jointe au bip des extemporanés. De l'intérieur du laboratoire vers l'extérieur la porte ne s'ouvre que si l'on appuie simultanément sur sa poignée et l'interrupteur situé à sa droite. Lorsque vous quittez le local, veuillez vérifier que la porte vers le couloir interne soit verrouillée. Pour accéder au bloc opératoire, il faut se revêtir d'habits verts (vestiaire unisexe de proximité) en passant par le couloir interne dans le laboratoire d'extempos. C'est en fait l'atout central de ce laboratoire unique car il permet de communiquer directement

avec les cliniciens en nous déplaçant dans la salle d'opération – profitez le plus possible de cette opportunité qui vous est offerte.

4.4.3. Précautions de sécurité : Tout échantillon de tissu humain – et plus particulièrement les plus anodins - sont potentiellement source d'infections graves voire mortelles (p.ex. un spécimen d'hemiorchidectomie soumis pour un diagnostic de séminome pourrait présenter une tuberculose active). Pour cette raison, la vitre de la hotte doit impérativement être abaissée sur la position moyenne avec une ventilation fonctionnant durant toute la durée de l'examen (image 4-1).

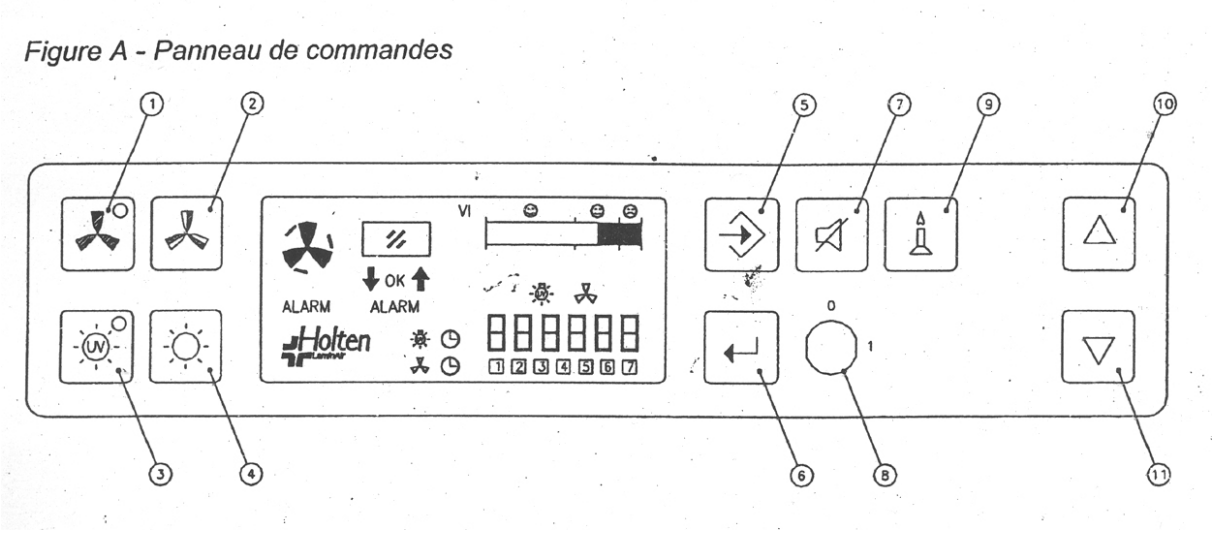

Image 4-1 : Panneau de commandes de la hotte SKAN : Descendez la vitre de la hotte en appuyant sur le bouton à droite (#11) jusqu'à ce que la vitre se fixe automatiquement dans la position intermédiaire. Le ventilateur tournant a vitesse maximale, vous pouvez travailler à un taux de sécurité qui vous permet de manipuler le tissu frais sans danger d'infection.

Toute manipulation de tissus non fixés doit se faire avec des gants. L'utilisation d'un masque est également recommandée afin d'empêcher l'inhalation de matériel volatil durant la préparation des coupes congelées.

4.4.4. Domaine d'application : Par principe, ce laboratoire est le seul endroit ou du tissu frais est manipulé, soit dans le cadre d'examens extemporanés ou de kryoconservation pour la banque de tissus. Pour des raisons de praticabilité, des exceptions sont faites pour la congélation des pièces suivantes : (i) **colectomies** opérées en urgence (le laboratoire n'est pas équipé pour techniquer ces pièces pleines de selles dans des conditions hygiéniques, elles sont alors transférées à la réception pour congélation de tissu tumoral et non-tumoral), (ii) **ganglions lymphatiques** avec suspicion de maladie hématopoiétique, qui seront pris en charge par l'équipe de la réception, et finalement (iii) les **pièces opératoires dont l'orientation est complexe** (à l'aide de radiographie ou de dessins schématiques,

i.e. piéces complexes de la sphère ORL ou on requiert la présence d'un pathologiste spécialisé qui ne peut pas se déplacer à la salle d'extempo). Si un examen extemporané est demandé sur une telle pièce, il s'effectuera dans la salle d' extemporanés avant que la pièce soit acheminée à la réception de l'institut, où la congélation sera effectuée en utilisant la hotte du laboratoire « biohazard » se trouvant à coté de la réception par l'assistant de macro du jour et/ou le chef de clinique/médecin cadre responsable pour la surveillance de macroscopie :

4.4.5. Directives spécifiques : La manipulation macroscopique (gross-in) du tissu frais doit se faire selon les directives et les "standard operating procedures" établies par l'IUP. Des demandes spécifiques pour des protocoles de recherche, la banque de tissu ou des contrôles de qualité seront affichés au dessus du lavabo.

4.4.6. Documentation : Chaque demande d'examen sera tamponnée dès sa réception à salle d'extempo avec indication de l'heure de réception et attribution d'un numéro « H08… ». Il est important de vérifier que chaque patient ne reçoive qu'un seul numéro, même pour plusieurs examens conséquents. Le résultat de l'examen extemporané est noté par l'assistant dans le livre des «extempos» sur le bureau du laboratoire, en y mentionnant la date, le nom du patient, le service demandeur, le type de matériel et sa localisation ainsi que le résultat rendu au clinicien.

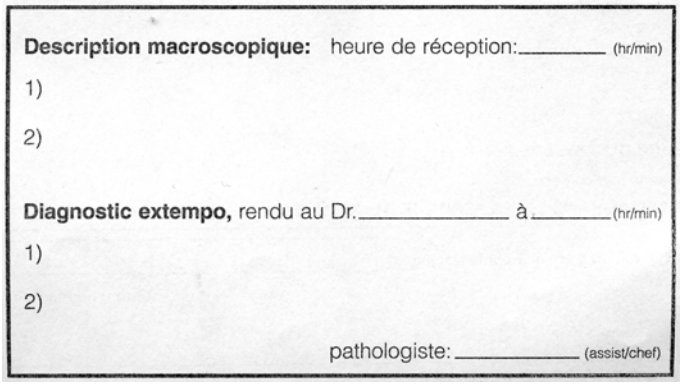
Description macroscopique: heure de réception:_____ (hr/min)

1)

2)

Diagnostic extempo, rendu au Dr._____ à_____(hr/min)

1)

2)

pathologiste:_____ (assist/chef)

Le tampon «extempo» est placé au dos du formulaire de «Demande d'examen» avec la description du tissu (taille, consistance, couleur, etc.). Le résultat de l'examen rapide, le nom du répondant dans la salle d'OP, le temps exact (timbre) de la communication du résultat et les initiales des pathologistes concernés (assistant, chef, consultant si nécessaire) doivent y figurer. Ces documents devant ensuite être lus et déchiffrés par un collègue, il est impératif d'écrire très lisiblement.

Si vous effectuez une prise de tissu tumoral et non-tumoral pour la banque de tissu (même dans des cas ou vous n'effectuez pas d'examen extemporané), il est impératif que vous documentiez exactement ce que vous avez fait avec le matériel sur la feuille de demande d'examen, combien de tubes vous avez congelés (toujours essayer de conserver 5 tubes de tissu tumoral et 5 tubes de tissu non-tumoral, ainsi qu'un petit fragment de tissu tumoral en formol, cf. chaptitre « banque de tissu »), et d'autres manipulations (par ex. mis en formol après manipulation, etc.). N'oubliez

pas de donner votre nom (initiales) pour des questions spécifiques ultérieures.

4.4.7. Transport interne : M. Marques (bip 742 942) passe deux fois par jour au laboratoire pour rapatrier les prélèvements à l'IUP (à 13^{00} et à 15^{30}). Pour certains cas spécifiques (i.e. les poumons qui doivent être remplis de formol par injection), il faut l'appeler immédiatement afin que les échantillons soient rapidement acheminés à la réception. En cas d'absence (congé, maladie, etc.), M. Marques est remplacé par M. Sengstag (bip 742 940) jusqu'à 16^{00} et/ou le personnel de la réception, dont M. Michel (bip 742 950) jusqu'à 17^{00}.

4.4.8. Présence des assistants/chefs: : L'implication des assistants dans la salle d'extempo leur donne la possibilité d'apprendre la prise en charge et la lecture des prestations d'examen extemporané. Ils forment un team avec le chef. Ce team s'organisera pour qu'il y a toujours quelqu'un dans la salle. Si un assistant est surchargé avec des pièces opératoires pour congélation, il doit demander de l'aide à son chef afin d'éviter une d´détérioration du tissu avant la congélation. La direction donne son aval pour que les assistants aînés puissent faire seuls des extemporanés, mais sous la responsablité et avec la permission explicite du chef du jour. Les résultats de ces extemporanés porteront les deux signatures.

4.5. Entretien et gestion technique

M. Marques (bip 742 942) est responsable de l'entretien des cryostats et des autres aspects techniques de l'antenne (azote liquide, matériaux, lames, colonne de coloration, pistils, instruments, gants, formol, etc.).

4.6. Questions fréquemment posées :

4.6.1. Tissus fixés au formol : Le laboratoire d'extemporanés n'est pas un lieu de réception de tissus fixés, de sang, de matériel pour la microbiologie ou pour la cytologie. Ceux-ci doivent être regroupés dans un endroit bien indiqué au sein de la salle d'opération et acheminés à la réception de l'IUP comme auparavant par un transporteur de la salle d'opération. **Aucune exception à cette règle ne doit être admise pour éviter des confusions et des conflits de responsabilité**.

4.6.2. Tissu frais provenant de la maternité, de l`hôpital orthopédique ou d'autres sites externes : Le laboratoire d'examen extemporané sert aussi pour les tissus de provenances externes, tant pour les examens extemporanés que pour leur prise en charge dans le cadre de la banque de tissus. Si durant les heures opérationnelles du laboratoire (8.00-17.00) les transporteurs trouvent le local fermé,

ils ont la possibilité de placer l'échantillon dans la boite intégrée dans la porte du couloir externe et de le signaler en appelant par bip le pathologiste de garde (747 129). En dehors des heures d'activité du laboratoire d'extemporané, une prise en charge de tissu frais n'est pas envisagée et il doit être fixé en formol par le médecin demandeur. Des exceptions à cette règle sont possibles seulement après consultation et avis favorable du pathologiste de garde ou du médecin-chef du service de Pathologie clinique.

4.6.3. Utilisation de la caméra numérique sur le microscope NIKON : Il est fortement recommandé de vériefeir le fonctionnement corect de la caméra numériques avant de commencer votre travail dans le salle d'extempo. Vous trouverez une documentation détaillée près du microscope. Brièvement, suivez les étapes suivantes : **1.** allumez le moniteur de contrôle **2.** démarrez Internet EXPLORER **3.** saisissez l'adresse http://lrg01214 **4.** cliquez sur room1 (cf. image 4-**4) 5.** entrez le login « iup » et le mot de passe « iup » **6.** cliquez sur « stream window » ; maintenant votre interlocuteur peut voir exactement ce que vous observez sur le petit moniteur **7.** à la fin de la consultation, fermez les fenêtres du navigateur. **Important :** La connexion via caméra est possible seulement à l'interne du CHUV (IUP, salle d'OP, etc.) – exceptionnellement une seule connexion a été établie hors CHUV avec le Dr Lobrinus du HUG pour nous assister avec des cas neuropathologiques en cas d'absence du Prof. Janzer, cf. 4.6.4. ci-dessous).

4.6.4. Examens extemporanés neurochirurgicaux en l'absence du Prof. Janzer : Si le Prof. Janzer ne peut pas être atteint à son bip (747 170), il peut être atteint sur son natel (076-504-45-94.). En cas d'absence (congrès, congé, maladie, etc.) contactez M. Pusztaszeri au bip 742954. Si ni Mle Pr. Janzer ni le Dr. Pusztaszeri sont atteignables, contactez s.v.p. le Dr. Alexandre Lobrinus (HUG) au numéro 022-372-49-17 ou bien le Dr. Burkhart (HUG) au numéro 022-372-85-80 et communiquez via caméra numérique (cf. 4.6.3., ci-dessus)

4.6.5. Problèmes : En cas de problèmes, prière de contacter le grand laboratoire (bip 747 139) ou Mme Leuba (bip 747 130). En particulier, n'hésitez pas à demander une assistance technique en cas de multiples échantillons arrivant en même temps (i.e. tranches de section de pièces d'ORL).

4.7. Annexes

Les documentations concernant le mode d'emploi de la hotte, des cryostats, de la caméra numérique, de la colonne de coloration, un plan du bloc OP avec indication ou se trouvent les différents salles d'OP, et la liste des numéros de téléphone du bloc

OP et de l'institut de pathologie sont tous affichés sur les murs de la salle d'extempo.